Communiqué de presse - Jeudi 25 novembre 2021

Protection de la biodiversité
Les amphibiens à La Poterie - Lamballe-Armor

Réunion publique

Les Landes de La Poterie, un site exceptionnel

Les Landes de La Poterie, situées sur la commune de Lamballe-Armor et classées Natura 2000, se composent d'une faune et d'une flore exceptionnelles, avec notamment de nombreuses espèces d'amphibiens. Onze espèces, toutes protégées et souvent menacées de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres y sont présentes. Cette diversité d'amphibiens, rare au niveau national, rend le site exceptionnel à l'échelle des Côtes-d'Armor.

Des espèces en danger

Une forte mortalité a été constatée en période de migration sur la RD28, lorsque les animaux tentent de rejoindre leurs habitats de reproduction : les mares des Landes de La Poterie, situées à l'ouest de la route.

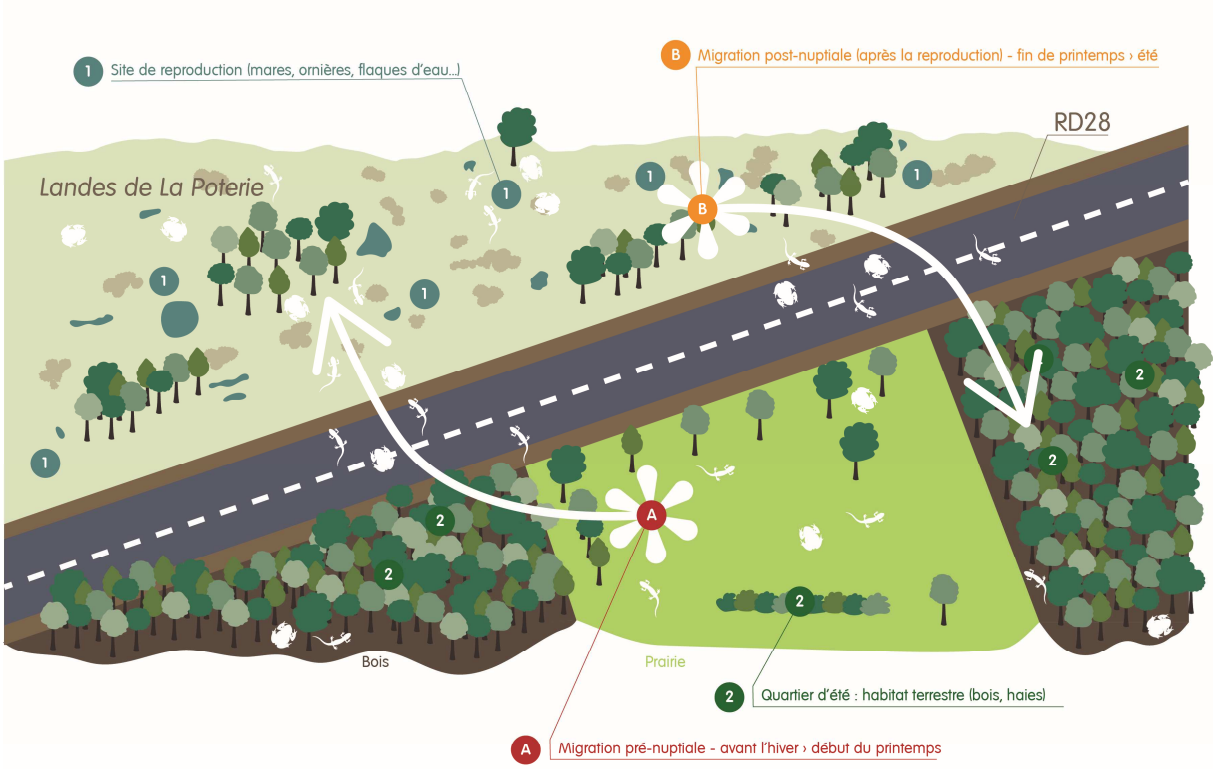

Des collectivités mobilisées

Dans le cadre de leur politique de préservation et de reconquête de la biodiversité, la Ville de Lamballe-Armor, l'agglomération Lamballe Terre & Mer et le Conseil départemental des Côtes-d'Armor ont décidé de travailler, ensemble, sur la protection des amphibiens aux abords des Landes de La Poterie. Elles ont été accompagnées, pour cela, par le Cerema (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)[1] et VivArmor Nature.

Des actions pour protéger les amphibiens

Plusieurs actions ont été mises en place depuis 2016 :

> 2016 à 2019 : Crapaudrome

L'agglomération Lamballe Terre & Mer, l'Association VivArmor Nature et de nombreux bénévoles se sont associés pour l'installation d'un dispositif de protection provisoire (crapaudrome) durant trois hivers. Les relevés quotidiens des seaux par les participants ont permis de sauver 4 090 individus durant les trois années du dispositif.

> 2018 : Nuit de la grenouille

- Organisation par Lamballe Terre & Mer et VivArmor Nature de la nuit de la grenouille à La Poterie

> 2019 :

- **Réunion publique**

> 2019 à 2020 : Fermeture de la RD28 (décembre à mars)

Mise en place d'une déviation par la Départementale 768 à l'ouest du site :
Des systèmes de comptage ont été posés en début et en fin de fermeture de la RD28, ce qui a permis d'évaluer le trafic moyen à 400 véhicules par jour (chiffre à pondérer du fait du 1er confinement).

> 2020 :

- **Partenariat entre Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et le Cerema** et poursuite du **partenariat avec VivArmor Nature**
- Stand + escape game au **Festival Natur'Armor** à Lamballe-Armor
- **Réunion publique**

> 2020 à 2021 : Fermeture de la RD28 (décembre à mars)

Mise en place d'une déviation par la Départementale 768 à l'ouest du site accompagnée de panneaux de sensibilisation :
Des systèmes de comptage ont été posés sur le réseau routier en début et en fin de fermeture autour de la section fermée de la RD28 (trafic moyen évalué à 490 véhicules par jour).

> 2021 :

- **Entretien** auprès des habitants et des usagers afin de recenser leurs pratiques, leurs perceptions du site et leurs propositions

[1] Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Les travaux du Cerema visent à éclairer les choix des décideurs publics et à les accompagner dans la réalisation de leurs projets dans une optique de développement, de cohésion et d'équilibre territorial.

- Rencontres (avis et sensibilisation) avec les usagers (promeneurs, cyclistes…) de la RD28 en temps de fermeture
- **Sensibilisation** auprès des élèves de l'école primaire de La Poterie/Trégomar et du collège d'Hillion, **sorties publiques** sur site
- **Recensement participatif des amphibiens** et **comptage**, sur et autour du site
- **Étude des diverses solutions dont l'une proposée par un habitant**
- **Visio-conférence et sortie** pour présenter et discuter les solutions proposées
- **Réunion publique**

Des solutions envisagées

En 2021, Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, accompagnés par le Cerema et VivArmor Nature, ont travaillé sur plusieurs propositions : 6 familles de solutions dont 1 scenario suggéré par un habitant.
Celles-ci ont été présentées et discutées avec les partenaires, les habitants et usagers lors d'une visioconférence et d'une sortie organisées en juin dernier.

Suite à ces rendez-vous et à plusieurs temps de concertation entre les différents partenaires, il a été décidé, après analyse des avantages et inconvénients de chacune des propositions étudiées, de **fermer définitivement la portion de la RD28 aux abords des Landes de La Poterie**.

Cette étape marque une décision forte des différentes collectivités en termes de protections environnementales du site des Landes de La Poterie.

Le devenir de cette portion de route fermée reste cependant à construire avec toujours le souhait d'une concertation avec les habitants dans le cadre d'une valorisation plus globale du site actuelle et à venir des Landes de La Poterie.

Direction Environnement
Service Biodiversité et bocage
02 96 50 59 37
environnement@lamballe-terre-mer.bzh

Contacts presse :
Lamballe-Armor et Lamballe Terre & Mer
Direction communication
Florence Baëhl
02 96 50 00 30
communication@lamballe-terre-mer.bzh